

Lâ€™héritage toxique des minières expose

Dossier de la rédaction de H2o
March 2020

En matière de restauration des sites miniers abandonnés, les années se suivent et se ressemblent au Québec. Alors que la facture estimée pour l'État a été multipliée par trois en 10 ans, Le Devoir a constaté que le gouvernement ne cesse toujours d'investir les sommes substantielles nécessaires pour venir à bout d'un héritage toxique qui risque de coûter plus d'un milliard de dollars aux contribuables québécois.

Dans un rapport particulièrement sévère sur la gestion du secteur minier par le gouvernement du Québec, le Vérificateur général du Québec avait mis en lumière dès 2009 l'ampleur de la facture qui devrait être assumée par l'État pour décontaminer et restaurer les sites miniers abandonnés par l'industrie au fil des décennies. Cette première estimation, qui faisait état de coûts de 264 millions de dollars, a par la suite explosé au fil des ans, au fur et à mesure que les travaux des experts du gouvernement permettaient de préciser l'ampleur du passif environnemental à sa charge. Et malgré des investissements de plus de 165 millions de dollars depuis une décennie, la facture n'a tout simplement pas diminué. Pire, selon une mise à jour transmise au Devoir par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles, elle est aujourd'hui évaluée à 1,2 milliard de dollars. Le ministère a précisé que ce montant comprend des sites qui sont concrètement à la charge de l'État, mais aussi des sites pour lesquels le gouvernement "pourrait avoir à agir étant donné le statut financier précaire des responsables". Impossible, cependant, d'avoir un portrait précis pour ces derniers. Chose certaine, le passif induit par l'industrie minière au fil des décennies passées est majeur. Selon les données les plus récentes, on compte 223 sites d'exploration minière abandonnés, ainsi que 221 sites d'exploitation. On en retrouve plusieurs en Abitibi, en Outaouais et en Estrie, dont bon nombre sont à évaluer pour vérifier l'ampleur des travaux à venir.

Un "plan d'action" a aussi été préparé par un groupe de travail constitué de "professionnels" des ministères et organismes responsables de réhabiliter les terrains contaminés "en vue d'optimiser les efforts du gouvernement". Ce plan d'action prévoit, notamment, l'élaboration d'un cadre de référence afin d'harmoniser la gestion des terrains contaminés. "La restauration est beaucoup trop lente et tout le processus manque de transparence", déplore Marc Nantel, porte-parole du regroupement Vigilances mines Abitibi-Témiscamingue. Pendant ce temps, ajoute-t-il, certains sites laissent fuir des résidus acides qui contaminent le territoire avoisinant et les cours d'eau. Un point de vue partagé par le porte-parole de MiningWatch Canada, Ugo Lapointe. Selon lui, en attendant de venir à bout de l'ensemble des sites contaminés, le gouvernement risque aussi de se retrouver avec une facture encore plus élevée. "On poursuit toujours la "caractérisation" de l'ensemble des sites. Donc, en clair, on ne comprend pas encore complètement la situation. Et par expérience, on sait que les coûts explosent lorsqu'on arrive à l'étape de la restauration des sites. La facture de 1,2 milliard n'est donc qu'une estimation du montant total, qui pourrait très bien être plus élevée."

444, c'est le nombre de sites miniers d'exploration et d'exploitation abandonnés qui ont été répertoriés à ce jour. Carte des sites miniers abandonnés - Énergie Ressources naturelles Québec

Alexandre Shields - Article intégral publié par Le Devoir

Photo extraite du film de Richard Desjardins et Robert Monderie, Trou Story, l'image montre un parc à résidus miniers orphelin, que l'État (donc les contribuables) doit prendre en charge pour restaurer le site - Office national du film du Canada

Â

Â Â